



DISTRICT SEINE-ET-MARNE



Campagne de Subvention ANS PSF 2024 DISTRICT 77



SOMMAIRE

- **Conditions d'éligibilité et de financement**
- **Calendrier des dossiers des clubs du 77**
- **Bonnes Pratiques pour déposer un dossier**
- **Actions éligibles à un financement**
- **Bilan des Actions 2023**
- **Si vous avez besoin d'aide**





Conditions d'éligibilité et de financement

Porteurs de Projets éligibles au dispositif : **Les clubs affiliés à la FFF**

Seuils et plafonds de financement : **Aide minimum de 1500€ par porteur de projet(*),
Le montant d'aide pour chaque action ne peut dépasser 50% du budget prévisionnel de l'action**

(*): 1000€ pour les clubs situés en ZRR ou dans une commune inscrite dans un contrat de ruralité ou dans un bassin de vie comprenant au moins 50% de la population en ZRR



Conditions d'éligibilité et de financement

Nombre d'actions déposées par dossier: **Chaque club pourra solliciter une subvention pour 3 actions maximum**

Dépôt du dossier : **au plus tard le 30 AVRIL 2024 sur le site Le Compte Asso**

Le projet devra s'inscrire dans un ou plusieurs objectifs de l'ANS et dans les 6 axes du plan de développement fédéral « Performance 2024»



Calendrier des dossiers des clubs du 77

Courant mars: Lancement de la campagne par la FFF

30 AVRIL 2024: date butoir des dépôts des dossiers sur le compte Asso (actions 2024 et Bilans 2023)

Entre Juin et Septembre : Envoi des notifications de subvention





Bonnes Pratiques pour déposer un dossier

Codes de subvention pour les clubs du 77: **1126**

Le Compte Asso :

1. Renseigner ou mettre à jour les informations administratives du club (vérifier que le RIB est bien à jour),
2. Indiquer le numéro d'affiliation du club,
3. Indiquer le dispositif fédéral de rattachement de l'action (menu déroulant)
4. Un dossier unique par club avec 1, 2 ou 3 actions



Actions éligibles à un financement

Promotion du Sport Santé	Développement de la Pratique	Développement de l'éthique et de la citoyenneté	Animations vacances olympiques et paralympiques
<ul style="list-style-type: none"> Développement d'une offre de Foot en marchant Développement d'une offre de FIT FOOT 	<ul style="list-style-type: none"> Développement de l'arbitrage Développement et structuration de la pratique féminine Développement de la pratique Futsal Développement du football dans le milieu scolaire Développement de l'offre de pratique loisir Développement et structuration de la pratique des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> Engagement environnemental Le football comme outil d'insertion Développement et promotion du projet éducatif Développer la mixité de l'encadrement Renforcer le « vivre ensemble » : lutter contre les violences discriminatoires, sexistes et sexuelles Sensibilisation et mobilisation autour des valeurs des Jeux Olympiques et Paralympiques 	<ul style="list-style-type: none"> Animations vacances olympiques et paralympiques



Bilan des Actions 2023

Les bilans des actions subventionnées en 2023 doivent être déposés sur le Compte Asso pour **le 30 avril 2024.**

Chaque action subventionnée doit faire l'objet d'un bilan.



Si vous avez besoin d'aide



N'hésitez pas à contacter le District, soit :

- Par téléphone, 01 60 04 14 44 puis comptabilité
- Par mail : secretariat@seineetmarne.fff.fr

Nous reviendrons vers vous dès que possible,

Bonne campagne à tous!